



Data et IA en pleine confiance

Ekitia, de la préfiguration au GIP

2022

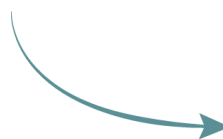
UNE ASSOCIATION NÉE LE **21** JANVIER 2019

SOUS LE NOM D'OCCITANIE DATA



QUI DEVIENT
LE 1er FEVRIER 2022

ET QUI RASSEMBLE **63** MEMBRES



Data et IA en pleine confiance

Ekitia | Les acteurs





Pôles, clusters et associations



Établissements d'enseignement, de recherche ou de santé





Collectivités,
administrations et
institutions publiques



Établissements publics
ou chargés de mission
publique



UNE ASSOCIATION TRANSITOIRE

La création d'une **association loi 1901** de préfiguration...



President

Bertrand MONTHUBERT

Professeur des universités,
université Fédérale de
Toulouse



Trésorier

Jacques BEAS-GARCIA

Sous-Directeur données,
numérique et valorisation au CNES



Secrétaire

Charlotte HAMMEL

Directrice juridique, MiPih

... qui se transformera en **un Groupement d'Intérêt Public (GIP)**





Développer une **économie de la donnée**
(intérêt général et nouveaux services)



Définir un cadre de **confiance éthique et souverain** autour de la Data et de l'IA



Accompagner et accélérer les **projets innovants**





Animation

- Organisation de nombreux Cercles et Commissions
- Réflexions et travaux sur notions de pointe: Data Trusts, PETs, garantie humaine de l'IA...
- Co-réalisation de l'enquête Cocacia, de Future Intelligence, du Data Day...
- Interventions auprès de Cnil, ministères, Afnor pour évolution des normes et réglementations
- Lancement de réflexions autour du service public territorial de la donnée



Accompagnement

- Encadrement éthique du consortium de la *space data marketplace*
- Conceptualisation d'un premier espace/hub de données (data space) territorial multi-sectoriel à l'échelle de l'Occitanie
- Définition de la méthode RuleBook pour la gouvernance des données
- Définition d'un POC d'envergure mondiale avec le GPAI sur l'usage des PETs dans la mobilité sur l'aire toulousaine
- Membre co-fondateur de Cyber'Occ



Labellisation

- Elaboration du référentiel et déploiement du label éthique de solutions numériques Ekitia
- Intégration et participation à l'écosystème national de labellisation IA (Hub France IA, Numeum, LNE, etc)
- Mise à jour de la charte éthique des usages de la donnée

ANIMATEUR

- ✓ Animation de l'**écosystème**
- ✓ Participation à l'élaboration de la **stratégie** locale, nationale et européenne du numérique
- ✓ **Sensibilisation** à l'éthique et à la conformité des traitements de données
- ✓ **Lobbying** auprès des instances de réglementation/normalisation

ACCOMPAGNATEUR

- ✓ Service de **recommandations** et **d'accompagnement** éthique de projets
- ✓ Contribution à la **structuration** de cas d'usage
 - Proposition de briques de **formation** sur l'éthique, la gouvernance des données, etc
 - Services innovants pour le partage des données au sein de **data spaces**

FACILITATEUR

- ✓ (Co)conception de **projets innovants**
- ✓ **Intermédiation/mise en relation** entre structures pertinentes
 - **Cartographie/ catalogage** des membres et acteurs pertinents

LABELLISATEUR

- ✓ **Labellisation éthique** de solutions numériques utilisant de la donnée

✓ Services actifs

○ Services à venir

3

Commissions & Cercles thématiques



**Solutions
Techniques**



**Ethique
et Juridique**



**Modèles
économiques**

Ekitia organise ses réflexions et ses activités selon différentes thématiques structurés en deux niveaux : les Commissions et les Cercles. Réservées aux membres, ces réunions peuvent néanmoins accueillir des partenaires et des acteurs externes afin d'y apporter leurs expertises.

Des partenaires et des acteurs externes peuvent intégrer ces RDV afin d'y apporter leurs expertises.

- **Les Commissions** : rassemblant un nombre restreint de membres d'Ekitia, elles ont pour but de réfléchir et de produire des livrables sur des problématiques spécifiques à Ekitia.
- **Les Cercles** : Accessibles à l'ensemble des membres et des partenaires qui le souhaitent, ils se réunissent tous les trois mois environ et sont l'occasion de partager des connaissances, des retours d'expériences, des cas d'usage...



Solutions Techniques

- La Commission réfléchit aux solutions techniques pour faciliter les échanges et les traitements de données. Ces sujets sont en constante évolution, maintenir un niveau de veille est essentiel. Les Cercles sont l'occasion de rassembler des acteurs, d'échanger et partager nos connaissances sur une thématique précise.
-



Ethique et Juridique

- Après avoir élaboré une première version de la Charte éthique des usages des données, qui sera enrichie grâce à des contributions citoyennes, la Commission éthique et juridique s'est emparée de la déclinaison de cette Charte en critères précis en vue de créer un label qui valoriserait les projets respectueux de ses valeurs. En parallèle, les réunions du Cercle permettent de débattre des évolutions juridiques et des enjeux éthiques liés au partage de la donnée.
-



Modèles économiques

- La Commission modèles économiques travaille sur les business models des projets portés par Ekitia, ou sur l'offre de valeurs d'Ekitia. Le Cercle, réunit membres et partenaires afin, notamment, de partager des retours d'expériences sur la valorisation de la donnée et d'échanger sur la question des modèles économiques afférents.

En plus des commissions, différents groupes de travail (GT) ont été ou pourront être mis en place, avec des objectifs bien précis.

C'est le cas, par exemple depuis l'été 2021, du GT « data trust » qui rassemble des experts des notions de gouvernance de la donnée, de confiance de données et droit international, et du GT « IA en santé », qui rassemble nos membres liés au secteur d'activité de la santé, pour élaborer une méthodologie sur la mise en place de collèges de garantie humaine de l'IA en santé. Depuis l'automne 2021, un GT dédié au projet « data space Occitanie », première conceptualisation d'un espace de données territorial multi-sectoriel, mobilise plus d'une vingtaine de nos membres.



- Inspirateur de confiance car rendant des comptes sur son activité (juge des comptes, comptable public, autorités administratives)
- Favorise les échanges public/privé dans le sens d'un intérêt général
- Assure une plus grande protection financière de ses membres

- Personne morale de droit public, qui exécutera un service public à caractère industriel et commercial (SPIC)
- GIP dont le champ d'intervention sera national, avec un ancrage fort sur les territoires, et la possibilité de participer à des projets européens ou internationaux
- Comptabilité de droit privé, concours d'un expert-comptable et d'un commissaire aux comptes

- Une assemblée générale, où les adhérents sont répartis en 5 collèges, dont 3 collèges d'acteurs publics. Chaque collège a le même poids représentatif
- Un conseil d'administration avec 25 administrateurs (5 par collège)
- Disparition du statut de partenaire, tel qu'il existe aujourd'hui dans Ekitia. Création du statut de tiers associé, pour les personnalités extérieures qualifiées.

		Quotité droits de vote AG	Représentants au CA
Collège n°1	Etablissements et associations de droit privé < 100 ETP	20%	5
Collège n°2	Etablissements et associations de droit privé ≥ 100 ETP	20%	5
Collège n°3	Collectivités locales et territoriales, administrations publiques, autorités administratives	20%	5
Collège n°4	Etablissements et associations de droit public, établissements de droit privé chargés d'une mission de service public ne relevant pas du collège 5	20%	5
Collège n°5	Etablissements d'enseignement, de formation, de recherche et de santé de droit public ou de droit privé chargés d'une mission de service public	20%	5
Sous-total public	<i>Collèges 3, 4 et 5</i>	60%	15
Total		100%	25

- Un tarif annuel d'adhésion* qui s'adapte à la taille de la structure et qui devrait permettre aux partenaires actuels qui le souhaitent de continuer à collaborer avec Ekitia en devenant membres

	Montant adhésion HT (€)
Collectivités, établissements ou associations publics et privés entre 1 et <20 ETP	500
Collectivités, établissements ou associations publics et privés entre ≥20 et <250 ETP	1 000
Collectivités, établissements ou associations publics et privés entre ≥250 et <500 ETP	4 000
Collectivités, établissements ou associations publics et privés ≥500 et <1000 ETP	6 000
Collectivités, établissements ou associations publics et privés ≥1000 ETP	8 300
Etablissements d'enseignement et de recherche	3 000

*Réduction de 50% sur le tarif annuel d'adhésion pour les adhésions réalisées en cours du **second semestre** de l'année.

- Pour participer à la création d'un **cadre de confiance** dans l'usage de la donnée transectorielle
- Pour définir de nouveaux **modèles économiques** de valorisation de la donnée
- Pour peser dans le **débat européen sur l'économie de la donnée**
- Pour rejoindre un **écosystème** dynamique *#connectingpeople*
- Pour porter vos **cas d'usage** du partage de la donnée
- Pour assurer et valoriser la **démarche éthique** de vos projets
- Pour **participer à des projets** régionaux, nationaux ou européens
- Pour travailler sur des **solutions technologiques** innovantes d'accès à la donnée

- En remplissant un formulaire de présentation de votre structure, et en soumettant votre candidature à validation du bureau et du CA d'Ekitia
- En s'engageant à adhérer aux valeurs d'Ekitia, présentes dans notre charte éthique, et en signant la convention constitutive du futur GIP
- En payant la cotisation annuelle
- Le GIP est en cours de validation au niveau interministériel. Une AG constitutive sera alors organisée avec les signataires de la convention, permettant l'élection d'une nouvelle gouvernance (CA)

MERCI !

Pour plus d'informations, contacter olivier.auradou@ekitia.fr